FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING

Mercredi 24 Mai 1922

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'ACCIDENT DE M. Deschanel

Le Français né malin et frondeur ne manquera pas de reconstituer par l'imagination la scène du garde-barrière recueillant, à 11 heures du soir, un voyageur tombé sur la voie, en toilette de nuit et qui lui annonce : « Je suis le président de la République ».

On raconte que le garde-barrière n'en voulut rien croire et qu'il prit d'abord la chose comme une plaisanterie de mauvais goût. Il invoqua les droit d'un garde-barière à dormir en paix, et le devoir pour un citoyen de rester chez lui au lieu d'errer en pyjama sur le ballast des grandes lignes.

Ce côté fantastique étant évoqué, il demeurera au cœur de tout Français le sincère regret qu'une semblable mésaventure soit survenue au chef de l'Etat. La personnalité de M. Paul Deschanel est restée jusqu'ici au-dessus des partis : Président de la Chambre, il a su maintenir souvent le droit de parole à l'opposition sous le règne dependant autoritaire de M. Clemenceau. Historiographe de Gambetta, il avait tenu à marquer ses affinités avec les grands traits bien républicains de notre pays.

M. Deschanel est rentré à l'Elysée malgré la cabale clémenciste, grâce à la réserve apportée juste au dernier moment par les socialistes.

Le rétablissement de sa santé est nécessaire pour ne pas laisser la nation sans arbitre suprême, à un moment où la France est engagée dans des négociations extérieures d'une importance capitale et doit rentrer en voie de réformes intérieures indispensables à son évolution sociale.

L'exemple des Etats-Unis, livrés à l'anarchie politique par suite de la maladie du président Wilson, nous montre la gravité de la situation dans une République dont le premier magistrat est hors d'état de veiller sur les affaires publiques.

Notre Constitution n'est point semblable à celle de l'Amérique, et le président a, certes, un rôle moins actif à Paris qu'à Washington. L'influence de l'Elysée est cependant sensible : la machine des lois et des décrets ne saurait fonctionner sans la présence de M. Deschanel.

Un préjet de loi proposant une large amnistie devait être prochainement déposé; c'est un exemple de la nécessité d'une reprise rapide de ces fonctions par le président de la République.

Heureusement, il paraît, aux dernières nouvelles, que M. Deschanel n'a été que peu grièvement blessé.

Les vœux du pays seront unanimes en faveur de sa prompte guérison, et tout espoir n'est pas perdu de le voir prochainement dans le Nord.

Alex WILL.

AU SENAT

LES NOUVEAUX IMPOTS

Le dégrèvement des pensions

Paris, 24 mai. — Le Sénat continue la discussion sur les nouvelles ressources fiscales.

Sur l'article 23, relatif à l'impôt sur les pensions, traitements et salaires, M. TISSIER s'étonne que l'exonération à la base soit plus faible pour les pensions que pour les traitements et salaires. Il demande que les salaires soient relevés au même taux.

Après explications du ministre, de M. DOUMER, du colonel Stuhl et de MM. HERVEY et MAUGER, le texte de la commission pour le dégrèvement des pensions est adopté par 149 voix contre 72.

La redevance des Mines

M. MONSSERVIN demande à la Commission d'examiner son amendement tendant à modifier le taux du prélèvement autorisé par l'article 53 de la loi de 1917 au profit des communes sur le produit de la redevance des mines.

Le rapporteur propose, au nom de la Commission, que le taux du prélèvement soit de 23 % pour les communes et de 2 % pour les départements où se trouve le siège des exploitations minières.

Le vote du projet

L'ensemble de l'article 1er du projet est réservé. L'article 2 est adopté. L'article 4 sur les réductions pour charges de famille est adopté, ainsi que les articles 5 et 6.

La prochaine séance est fixée à mardi et la séance est levée.

Pour la reconstitution des régions dévastées

UN DON DE 500.000 DOLLARS

Washington, 24 mai. — La fondation Carnegie pour renforcer la paix, sur la proposition de M. Frédéric Goudenc et de M. Murray Butler, a décidé d'attribuer 500.000 dollars, soit 7 millions 500.000 francs, à la reconstitution des régions dévastées de la France, de la Belgique et de la Serbie ; 100.000 dollars ont été attribués, par la même œuvre, à la restauration de la bibliothèque de Louvain, sur la proposition du Comité français.

LES BOCHES PAIERONT...

Comment se pose la question des réparations

M. TARDIEU, ANCIEN MINISTRE DES REGIONS LIBEREES, L'IMPOSE

Paris, 24 mai. — M. André Tardieu expose dans un journal parisien comment se pose la question des réparations. On a écrit, dit-il, qu'en acceptant le forfait, la France devait recevoir 66 milliards de marks en or : elle toucherait, en réalité, 198 milliards, étant donné le cours actuel du mark, le mark or valant trois francs. Or, remarque M. Tardieu, ce calcul est faux, car le paiement doit se faire en 33 ans ; dans ces trente-trois ans, le cours du franc remontera. Il remonte déjà ; par conséquent, il faut donc prendre non pas une parité de trois, mais une parité moyenne de un et demi par exemple, de sorte qu'on peut calculer qu'en réalité 66 milliards en or ne représentant que 123 milliards en, papier, ce serait donc une réduction de 42 pour cent sur la créance française qui est de 210 milliards. Dans tous les cas, conclut M. André Tardieu, le paiement de cette somme, qui sera réclamée à l'Allemagne, demeurera subordonné à la bonne foi de celle-ci et à la fermeté des Alliés.

Des ingénieurs anglais vont visiter nos mines et nos usines

Londres, 24 mai. — La Société des Ingénieurs civils de France organise, pour la section britannique, une tournée en France, englobant Paris et la partie nord-ouest actuellement dévastée. Les mines et les usines de cette région seront visitées.

Le départ est fixé à fin juin.

Pourquoi la France a-t-elle renoncé à la priorité des indemnités pour les Régions libérées ?

Un débat entre MM. Ribot et Loucheur

On a chaudement bataillé à la dernière réunion du groupe interparlementaire des Régions Libérées qui s'est tenue jeudi au Palais du Luxembourg.

Il y a été question des clauses du Traité de Paix relatives aux réparations et aux droits pour la France d'obtenir une priorité dans les paiements de l'Allemagne.

C'est M. Ribot qui a ouvert la discussion en critiquant, avec l'âpreté douceureuse qu'on lui connaît, la manière dont le Traité de Paix avait été conçu, négocié et rédigé. Il a fait observer que les membres du Gouvernement de M. Clémenceau avaient commis, selon sa propre expression, la « faute » de ne pas exiger que la part des régions dévastées françaises fût réservée d'abord dans le montant des indemnités qu'aurait à payer l'Allemagne. Il n'y a aucune trace d'un traitement privilégié pour la France dans la convention de paix signée à Versailles, et sur ce point M. Ribot a constaté, à regret, que le point de vue français ait dû s'effacer devant le point de vue anglais.

M. Loucheur, en sa qualité d'ancien ministre du cabinet Clémenceau et de négociateur du traité avec l'Allemagne, a riposté avec vigueur. Pour la nécessité de son argumentation, le député du Nord produisit des documents inédits sur l'élaboration du traité, documents qui tendent à prouver :

1° Que les plénipotentiaires de la France demandèrent, dès le début des négociations, que le droit de priorité fût inscrit, en faveur de nos départements ruinés, dans les articles traitant du paiement des indemnités ;

2° Que ces plénipotentiaires furent amenés à abandonner cette clause pour obtenir d'autres concessions au bénéfice de la France ;

3° Que l'effet de cette renonciation fut compensé par un compromis obligeant toutes les puissances signataires à l'égard de la France au maintien et à l'application de l'intégralité de toutes les clauses du Traité.

La série de ces accords a été interprétée par plusieurs membres du groupe comme constituant des « annexes secrètes » du Traité de Paix, ce qui est un terme impropre, puisque seuls sont valables et considérés comme annexes les engagements ratifiés par les Parlements des puissances signataires.

Il est ressorti de la discussion du groupe interparlementaire que puisque tous les engagements du Traité n'étaient point tenus, il devrait être possible de revenir sur la question de la priorité des versements pour la France dévastée. Mais n'apparaît-il pas que les clauses du Traité engagent les gouvernements, et qu'il faut désormais s'efforcer d'en tirer le maximum d'effet, comme cela a été la tactique française lors de la récente entrevue d'Hythe-Folkestone ?

La controverse, très ardente, engagée jeudi entre MM. Ribot et Loucheur avait un témoin de marque : M. Raymond Poincaré, qui ne sembla pas donner tout son assentiment à la manière dont la rédaction du Traité avait été établie.

La récente campagne de presse instaurée par l'ancien président de la République est encore dans tous les esprits, et en particulier on se souvient des intentions que M. Poincaré a prêtées au Gouvernement anglais de ne pas entendre avec assez de sympathie la « voix des ruines ».

On dit que la démission de M. Poincaré comme président de la commission des réparations ne serait pas sans avoir quelques liens avec cette campagne de presse qui aurait mal disposé le cabinet de Londres si on n'y avait pris garde à modifier dans leur application, quelques-unes des modalités du Traité, peu favorables pour nous.

Il est évident, en tous cas, que la discussion du groupe interparlementaire aura des échos bien au-delà des murs, pourtant discrets, du palais du Sénat. C'est le mystère de la renonciation de la France au droit de priorité pour ses provinces martyres qui déjà laisse soulever un coin de son voile. Il se trouvera des Français curieux d'en savoir davantage et peut-être des étrangers pour le dire.

UN RENSEIGNE.

Retour de Russie

LES PREMIERS FRANÇAIS RAPATRIES SONT ARRIVES AU HAVRE

Cent quinze Français, réfugiés de Russie — de pauvres gens pour la plupart et qui ont connu toutes les privations et toutes les misères — sont arrivés hier au Havre et ont débarqué, le matin, du vapeur anglais « Hantonia ».

Ces rapatriés avaient pu quitter Petrograd à la suite des accords de Copenhague. Ils ont rejoint l'Angleterre d'abord. Ils sont maintenant en France.

Un comité avait été organisé au Havre pour leur procurer un logement et leur préparer un accueil confortable. Dix malades, cinq infirmiers, des enfants figurent au nombre des réfugiés, dont beaucoup sont encore très affaiblis. On signale même qu'un décès s'est produit en route.

Le sous-préfet du Havre, les membres de la Ligue nationale des intérêts français en Russie, de nombreuses personnalités de la ville étaient venus hier assister au débarquement et souhaiter la bienvenue à nos compatriotes.

Du régime bolcheviste et de la situation actuelle de la Russie. Ils ne savent rien. Tenus en quarantaine à Petrograd, éternellement suspects, ils ne pouvaient guère être au courant des nouvelles. Ils sont cependant unanimes à déclarer que le dénuement de tous, sauf peut-être les soldats de leur garde rouge, est complet.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a été victime d'un étrange accident

Allant à Montbrison, en train spécial, il tomba sur la voie pendant la nuit en passant par la fenêtre de son wagon-lit.

M. DESCHANEL n'est que légèrement blessé

Paris, 24 mai. — Le Président de la République était parti de Paris hier soir, à 9 h. 30, par la gare de Lyon, pour se rendre à l'inauguration du monument élevé à Montbrison, en l'honneur du sénateur Reymond, tué à l'ennemi.

Son voyage a été affecté par un accident qui n'aura heureusement aucune suite grave.

Souffrant, le Président voulut prendre l'air

Paris, 24. — A 11 h. 30, le secrétaire général de la présidence de la République fournit officiellement la version suivante :

« Dans la nuit de samedi à dimanche, le président avait été en proie à un violent accès de grippe, si bien que la question s'était posée de savoir si le voyage de M. Deschanel à Montbrison ne serait pas contremandé. Mais le président avait exigé qu'aucune modification ne fût apportée aux dispositions prévues.

» Parti de la gare de Lyon, à 9 h. 20, M. Deschanel se coucha vers dix heures. Auparavant, il avait fait fermer hermétiquement les portières de son lit-salon, pour éviter un refroidissement.

» Quelques instants après le passage, à Montargis, vers onze heures, le président, se sentant indisposé, se leva et voulut prendre l'air.

Tombé sur la voie !

» Probablement saisi par la fraîcheur de la nuit, il bascula par la large fenêtre du compartiment et tomba sur la voie.

» Nul ne s'aperçut de cette chute. Le train continua sa route.

» Par bonheur, le train, à ce moment, avait quelque peu ralenti sa marche, laquelle est, d'ordinaire, celle des grands rapides. D'autre part, le ballast était, à cet endroit, très sablonneux.

» Mais le président avait perdu connaissance. Combien de temps dura son évanouissement ? On ne sait encore. Toujours est-il que, reprenant ses sens, le président se releva seul et se mit en route le long du rail, à la recherche de secours.

» Bientôt, il atteignait une maisonnette de garde-barrière, il frappa. On lui ouvrit et on imagine la stupéfaction du garde-barrière quand le président de la République déclina ses nom et qualités.

Les premiers soins furent immédiatement prodigués au blessé par ces braves gens. En même temps, on envoyait prévenir à Montargis.

Contusions sans gravité

» Bientôt, le sous-préfet de cette ville arrivait en automobile. Le président de la République montait alors dans la voiture et était ramené à la sous-préfecture de Montargis.

» Le communiqué officiel dit que M. Deschanel n'a que quelques contusions sans gravité. Une dépêche particulière précise qu'il avait la face ensanglantée ».

A midi, l'état de M. Deschanel était aussi satisfaisant que possible. Le médecin qui soigne le président a constaté des érosions au visage, aux mains et aux jambes.

Dès son arrivée, à la sous-préfecture, le président a subi une piqûre de sérum anti-tétanique.

Le bulletin de santé suivant a été publié :

« Le président de la République est légèrement blessé à la face et à la jambe gauche. Son état est aussi satisfaisant que possible et n'inspire aucune inquiétude.

Le Président téléphona même à l'Elysée

Le président a tenu à téléphoner lui-même à l'Elysée pour rassurer les siens.

Mme Deschanel, accompagnée du président du Conseil, est partie pour Montargis, en compagnie de M. Millerand.

Le ministre de l'Intérieur, qui accompagnait le président de la République dans son voyage, et la suite du président, ont continué leur route sur Montbrison où aura lieu aujourd'hui la cérémonie en l'honneur du sénateur Reymond.

On se rappellera sans doute que le sénateur Rabier avait avant la guerre été victime d'un accident analogue qui n'avait eu absolument aucune suite.

L'accident avait passé complètement inaperçu

Montbrison, le 24 mai. — C'est exactement à 23 h. 50 que s'est produit au kilomètre 110, l'accident dont le président de la République a été victime. On peut se demander comment cet accident a pu passer inaperçu. Voici l'explication donnée à ce sujet :

M. Paul Deschanel avait demandé avant de se coucher qu'on ne le réveillât pas avant Roanne, afin qu'il put prendre quelque repos. La marche du train était très ralentie afin de ne pas arriver trop tôt à Montbrison et c'est à cette circonstance que le président doit d'être encore en vie.

A Saint-Germain des Fossés, où le train s'arrête quelques minutes, on vint prévenir M. Prudent, inspecteur de l'exploitation du P. L. M., chargé du service du train, qu'un homme avait été trouvé sur la voie près de Montargis. M. Prudent parcourut alors immédiatement le train dans toute sa longueur, vérifiant dans chaque compartiment à l'exception de celui du président de la République, en raison même de la consigne donnée, toutes les personnes accompagnant le président et dont il avait la liste étaient là. Aucune absence ne fut constatée et on crut alors qu'il s'agissait d'un voyageur tombé d'un autre train.

Cependant à Roanne, la nouvelle se précisait. On apprit que le voyageur vêtu très simplement d'un pyjama, avait déclaré être M. Paul Deschanel et avait été transporté à Montargis.

On se décida alors à frapper à la porte de la chambre du Président. Personne ne répondant, on ouvrit et on constata que le vasistas était levé et que le Président avait disparu.

Un coup de téléphone du sous-préfet de Montargis apporta des détails qui levèrent tous les doutes.

M. Steeg, après avoir téléphoné au Président du Conseil, à Paris, se décida à poursuivre son voyage à Montbrison. Le général Pénelon l'accompagnait.

« Cela tient du miracle »

Montargis, le 24 mai. — Mme Deschanel et le Président du Conseil, arrivés à Montargis par le train de 14 heures 10, ont été conduits aussitôt en automobile à la sous-préfecture où ils ont trouvé le Président de la République dans un état extrêmement satisfaisant.

Après s'être entretenus des circonstances dans lesquelles l'accident est survenu, le Président du Conseil et le Président de la République ont envisagé la possibilité de rentrer cet après-midi en automobile à Paris avec Mme Deschanel.

Une décision ferme n'est pas encore intervenue à ce sujet, toutefois il est certain que les blessures du Président sont extrêmement légères.

Selon le mot du commandant Guillaume, de la maison militaire du Président de la République, cela tient du miracle.

La cérémonie de Montbrison fut de ce fait simplifiée

Montbrison, le 24 mai. — M. Steeg, ministre de l'Intérieur, avait décidé qu'en raison de l'objet du voyage du Président de la République, il était difficile de renoncer à la cérémonie patriotique de Montbrison dont la date était depuis longtemps fixée. Il a estimé que cette cérémonie ne pouvait avoir lieu sans la présence d'un membre du Gouvernement. Le ministre est donc venue à Montbrison, mais il a exprimé qu'en raison des circonstances, tout ce qui n'avait pas trait à la glorification du sénateur Reymond fût exclu du programme.

M. Steeg se rendit tout d'abord à la sous-préfecture. Après une courte réception des autorités de la ville, il gagna le boulevard de la Caserne où avait lieu l'inauguration du monument élevé au sénateur Reymond, tué à l'ennemi.

M. Dupin, maire, en quelques mots, fit l'éloge de M. Deschanel et déplora l'accident dont il venait d'être victime.

M. Jenouvrier apporte l'hommage de la Haute Assemblée, puis M. Steeg prit la parole.

Le ministre remercia M. Dupin de s'être fait l'interprète de l'émotion profonde que nous éprouvèrent en apprenant la cruelle nouvelle de l'accident survenu à M. Deschanel au moment où il se rendait à Montbrison.

« Je suis sûr, ajouta-t-il, que le Président si j'avais pu le consulter, m'aurait dit de venir ici tenir la promesse qu'il avait faite ».

M. Seleg lut ensuite le discours de M. Deschanel.

A l'issue de l'inauguration du monument, M. Steeg prit part à un déjeuner intime à la sous-préfecture. Aucun toast ne devait être porté. Le ministre de l'Intérieur tint cependant en quelques paroles très simples, couvertes d'applaudissements, à lever son verre à la santé de son éminent et respecté et cher ami, M. Paul Deschanel.

A 12 heures 45, le ministre de l'Intérieur est reparti pour Paris.

Ce que le Président aurait dit à Montbrison

Montbrison, le 24 mai. — Dans son discours, lu par M. Steeg à l'inauguration du monument au sénateur Reymond, M. Paul Deschanel rappelle la carrière glorieuse de ce dernier. Après de brillantes études secondaires, Reymond devint médecin. Il pratiquait la médecine non comme un art mais comme un apostolat. Le mandat sénatorial lui fut une nouvelle occasion de servir son pays. Mais sa passion maîtresse, ce fut l'aéronautique. Pour mieux plaider sa cause au Parlement, il voulut se faire aviateur, et c'est en aéroplane qu'il fit la campagne électorale de 1912. Placé à la tête du Comité national, il fit montre d'une inlassable activité en faveur de l'aviomotte. Après un voyage d'études en Allemagne, il dénonça à la tribune les lacunes de notre service aérien. A la guerre, il réussit à se faire accepter dans une escadrille et tomba glorieusement à l'ennemi le 27 octobre 1914. Il a été un précurseur ; son monument est une glorification de toute l'aéronautique.

M. Deschanel termine en associant au souvenir du sénateur Reymond le souvenir des 187 enfants de Montbrison tombés pour la Patrie et le souvenir des parlementaires morts au champ d'honneur ou en captivité.

Le retour à Paris

Paris 24 mai. — Le président de la République et Mme Paul Deschanel, accompagnés de M. Millerand, président du Conseil, ont quitté Montargis à 16 heures 15, dans la voiture automobile du président du Conseil. La voiture présidentielle est arrivée à Paris à 19 heures exactement, au Palais de l'Elysée.

M. Deschanel est descendu de voiture sans aucune aide et a gravi d'un pas alerte les marches du perron.

Quelques minutes après l'arrivée de M. Paul Deschanel une consultation de ses médecins a eu lieu. Ils ont rédigé le bulletin suivant : Paris, 24 mai, 20 h. Contusions sans gravité, état aussi satisfaisant que possible.

Signé : Dr André PETIT ; Dr André LE BAL.

Une enquête est ouverte

Montargis, 24 mai. — C'est M. Dumas, inspecteur de la Compagnie P.-L.-M. qui fut prévenu dans le courant de la nuit, après minuit, que M. Paul Deschanel était tombé du train et qu'il avait été rencontré sur la voie, surveillée au passage du train présidentiel, par des poseurs auxquels le président, qui s'était relevé et avait parcouru trois cents mètres, s'était fait reconnaître.

M. Deschanel, en pyjama, put s'abriter dans une guérite voisine, pendant le temps assez long, qu'il fallut aux poseurs pour avertir la gare de Montargis et pour que des mesures de transport fussent prises.

Une automobile partit le plus rapidement possible sur les lieux de l'accident.

M. Dumas trouva M. Deschanel portant de légères blessures à la figure, mais dans un état satisfaisant. Il lui prêta des habits.

Une instruction est ouverte sur les circonstances de l'accident. M. Hugot, juge d'instruction, a reçu la déposition de deux poseurs, MM. Rodeau et Darriot, qui ont donné les premiers soins au président de la République, et l'ont conduit à la maison de la garde barrière.

Les vœux du Sénat

Paris, 24 mai. — Au cours de la séance tenue par le Sénat, M. Bourgeois dit :

« Avant de reprendre la suite de la discussion, dit-il, je désire faire une communication au Sénat. Nous avons appris, au début de la séance, que M. le président de la République avait été victime d'un accident au cours de son voyage à Montbrison. Les dernières nouvelles qui viennent de parvenir nous permettent de constater qu'heureusement M. le président de la République n'a aucune blessure grave. Il sera de retour à Paris dans une heure et dans des conditions qui nous donnent à espérer son prompt et complet rétablissement.

» Je n'ai certainement pas besoin de demander au Sénat de s'associer à moi pour envoyer à M. le président de la République et à sa famille tous mes vœux et l'expression de notre profonde et respectueuse sympathie ».

L'émotion à Paris

Paris, 24 mai. — La nouvelle de l'accident survenu au président de la République a été connue du public dans les premières heures de l'après-midi par la mise en vente des éditions spéciales des journaux du soir.

Elle a provoqué partout une vive émotion. Les journaux mis en vente circulèrent bientôt de mains en mains.

Lorsqu'on apprit que l'état du président ne présente aucun caractère de gravité, ce fut un sentiment de satisfaction générale qui s'exprima. De tous côtés se manifestaient des sentiments de sympathie pour le chef de l'Etat et des souhaits que le malencontreux accident n'ait pas de suites.

A 15 heures, on relevait sur le registre déposé dans la loge du concierge de l'Elysée, les signatures d'une vingtaine de personnes. Parmi ces signatures figurait celle de M. Mayer, chargé d'affaires d'Allemagne.

La "rentrée" de Carpentier

New-York, 24 mai. — Georges Carpentier et Battling Levinsky se rencontreront le 26 juin, dans un match de boxe en 12 ou 15 rounds. La localité où le match aura lieu n'est pas encore désignée.

LES GRÈVES

Les ouvriers Dunkerquois ont voté la grève générale

Ce faisant, ils protestent contre les mesures de repression

Au cours de la grève ordonnée par la C.G.T. et qui fut observée ici avec plus de rigueur que partout ailleurs, il s'est manifesté dans les services, les usines et les ateliers, de la part des directions et des patrons, une résistance qui s'est traduite par des avis de révocations et de renvois.

Ce geste peu généreux touche un grand nombre de travailleurs dont le seul tort est d'avoir été loyalement fidèles à la discipline syndicale.

Or, l'esprit de solidarité qui règne dans les organisations ouvrières fait que celles-ci ne veulent admettre que certains des leurs soient victimes d'une lutte entreprise en commun et dans laquelle tous engageaient la même responsabilité.

Aussi, s'il n'existait pas de conflit, à proprement parler, entre employés et employeurs dans les raisons de la grève de solidarité au sujet des choses d'intérêt général, il s'en élève un formidable aujourd'hui où, après l'ordre de la C. G. T. de cesser la grève, chacun pouvait et devait reprendre sa place au travail.

Cette intransigeance patronale qui s'est affirmée malgré les démarches faites pour la reprise sans conditions du travail a donné lieu ce matin à un émouvant meeting en plein air qui réunit au moins 10.000 travailleurs.

Ce meeting avait été décidé dès hier pour qu'il y fut procédé à une consultation publique sur le point de savoir si, dans les conditions actuelles, le travail serait repris partout demain mardi, ou s'il y avait lieu de décréter une nouvelle grève qui ne prendrait fin que lorsque les employeurs renonceraient à exercer des représailles.

Dès l'heure fixée pour cette assemblée, les syndicats des dockers, des Inscrits maritimes, de la métallurgie et du bâtiment, étaient au complet, groupés sur le lieu du rendez-vous. Tour à tour le secrétaire de l'Union des Syndicats, le camarade Deconninck, les secrétaires des syndicats cités plus haut, les camarades Gues, Ehlers, Terninck et Vianne, ont harangué les membres de leur corporation respective.

Les orateurs ont précisé les conditions dans lesquelles le patronat consentait à la reprise du travail. La fierté ouvrière, a dit l'un d'eux, ne permet pas de courber la tête. Il n'y a plus d'ordre de grève mais il appartient cependant aux ouvriers de décider librement de leur attitude. De chacun des groupes successivement consultés, s'élèvent des cris unanimes de « Grève ! Grève ! »

Le citoyen Salengro, de Lille, prit alors la parole et dans une véhémente harangue fit l'historique de la grève du Cartel. Il parla de son but, de ses conséquences et des résultats obtenues, puis il exhorta la foule des travailleurs à lutter sans relâche.

C'est au chant de l' « Internationale » entonné par plus de dix mille voix que prit fin ce meeting qui ouvre la situation nouvelle de grève de solidarité.

A ROUBAIX

UN ORDRE DU JOUR DU PERSONNEL DES TRAMWAYS

Voici le texte de l'ordre du jour qui a été voté, à la fin de la grève générale, par 517 voix contre 8, et 4 bulletins blancs :

« Les employés et ouvriers des Tramways de Roubaix-Tourcoing et Mongy, réunis ce jour pour prendre connaissance des décisions concernant l'ordre de reprise du travail, déclarent que la reprise du service ne saurait être envisagée tant que les compagnies refuseront de discuter avec les délégués syndicaux et entendront prononcer des révocations.

« Ils enregistrent avec satisfaction le premier pas fait par M. Toussaint, directeur du Mongy qui, pour ne pas être suffisant, constitue un premier geste vers la possibilité d'une entente. Ils espèrent que ce geste sera complété.

« En attendant ils signalent aux autorités et au public en général, les nombreux et graves accident survenus depuis la mise en service des étudiants briseurs de grève qui constituent, si les autorités responsables les tolèrent plus longtemps, un grand danger public ».

« Ils portent à la connaissance de toute la classe ouvrière que les ouvriers des tramways luttent pour la vitalité de leur organisation et pour obtenir des salaires leur permettant de vivre en travaillant et font appel à la conscience de tous pour que pas un d'entre eux n'aille s'embaucher aux tramways de Roubaix-Tourcoing et Mongy et ne fasse œuvre de jaune.

« Les grévistes de Tramways qui toujours ont su faire leur devoir de solidarité et qui aujourd'hui luttent pour une cause aussi juste et aussi noble ; espèrent qu'ils peuvent compter sur la solidarité pécuniaire de toute la classe ouvrière de la région pour aider à continuer le combat jusqu'à la reconnaissance de leurs droits et de leurs besoins.

« Ils se séparent en ce jurant une mutuelle solidarité, un dévouement sans limite à leur syndicat et aux cris de Vive l'unité ouvrière ! Vive la solidarité ! Vive la grève jusqu'à la victoire ! »

Chez les Cheminots

LA COMMISSION EXECUTIVE FEDERALE S'EST PRONONCEE POUR LA GREVE

Paris, 24 mai.— Dans son communiqué d'aujourd'hui, la Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer déclare que la Commission exécutive fédérale a décidé la continuation de la grève.

D'après ce communiqué, les unions de syndicats devront fournir la situation exacte sur leurs propres réseaux, et la Commission exécutive fédérale prendra alors telles dispositions que dicteront les circonstances.

Le renvoi d'ouvriers mineurs et de la reconstitution

Paris, 24 mai. — Nous croyons savoir que sur l'intervention du Président du Conseil, la direction des mines a été invitée à se mettre en rapport avec les Administrations des Cies minières pour examiner avec plus d'attention la question du renvoi d'ouvriers mineurs.

Dès samedi, des démarches ont été faites dans le sens de la bienveillance afin de remédier à la légèreté avec laquelle ont été adressées, à un grand nombre de mineurs, des lettres individuelles de renvoi.

De son côté, le Ministre des Régions Libérées, saisi par BASLY de congédiements d'ouvriers français dans les services et entreprises de la Reconstitution a ouvert une enquête d'urgence sur les points signalés.

L'explosion d'un obus a fait quatre victimes

A VIOLAINES

Un terrible accident, dû à l'imprudence de deux jeunes gens, a jeté l'émoi dans la paisible commune de Violaines (Pas-de-Calais).

Les deux frères Maurice et Louis Copain, âgés de 24 et 27 ans, demeurant rue du Marais, avaient trouvé, non loin de leur demeure, un obus de 90. Ils le déposèrent devant la porte de leur maison et se mirent en devoir de le démonter. Soudain, une formidable explosion déchira l'air ; la fumée dissipée, les voisins aperçurent, gisant sur le sol, les corps complètement déchiquetés des deux frères Copain ; un peu plus loin, leur mère, Adèle Salermé, 52 ans, qui cassait du bois, avait été aussi tuée sur le coup ; leur petite nièce, Jeanne Bertier, six ans, qui jouait dans les parages, fut grièvement atteinte par un éclat ; son état étant jugé extrêmement grave, elle fut transportée d'urgence à l'hôpital de la Charité, à Lille, où elle expira dimanche matin.

CONGRÈS A LILLE DE LA Libre-Pensée Socialiste

Dimanche, en la salle du Comité Liebknecht, rue du Poids, à Lille, s'est tenu le Congrès de la Fédération des Groupes de Libre-Pensée Socialiste Ouvrière du Nord et du Pas-de-Calais.

Dix-sept groupes étaient représentés : « Les Droits de l'Homme » de Fives Saint-Maurice ; les « Prolétaires » de l'Hospice général ; la « Lilloise » ; la Libre Pensée Socialiste du Sud ; La Ligue testamentaire du faubourg de Valenciennes ; le groupe Henri Ghesquière ; Seclin, Douai, Cambrai, Tourcoing, Seinghin-en-Weppes, Somain, Bauvin, Saint-Amand, Annœullin, Aniche, Ounaing et Sous-le-Bois.

Les groupes suivants s'étaient fait excuser : Maubeuge, Coudekerque, Anzin, Calonne-Ricouart, Sin-le-Noble, Petite Forêt, Mons-en-Baroeul, Marcq-en-Baroeul, Hellemmes, Houplines, Lezennes.

Le citoyen Malhon, de « La Raison », de Cambrai, préside, assisté du camarade Albert Planque, du Groupe Henri Ghesquière, Debesseuret, Pellerin, Dilly sont désignés pour faire partie de la Commission de Contrôle.

Le citoyen Louis Lemaire donne lecture de son rapport. C'est la première fois depuis le 19 avril 1914 que la Fédération tient ses assises. Plus de six ans depuis le dernier Congrès de Seinghin-en-Weppes.

La guerre a creusé chez nous des coupes sombres. La Libre Pensée socialiste pleure encore Henri Ghesquière et François Richard. La guerre aussi a marqué l'hégémonie des forces de réaction. Jamais plus qu'aujourd'hui ne s'affirme comme une nécessité urgente l'union des forces de Libre Pensée.

En 1914, la Fédération comptait trente-sept groupes. Plusieurs de ces organisations ont été emportées dans la tourmente, comme celle de La Bassée et d'Armentières. Par contre, de nouveaux groupes se sont créés : Maubeuge, Annœullin, le groupe Henri Ghesquière de Lille, les « Enfants de Zola » de Calonne, le groupe de Coudekerque-Branche. Au total, la Fédération compte déjà trente groupes reconstitués.

Le citoyen Louis Lemaire ne pouvant plus continuer à assumer les fonctions que depuis de longues années il remplit avec tant de dévouement, le bureau est dorénavant constitué ainsi : J.-B. Jacojs, secrétaire général ; Vercampl, secrétaire adjoint ; Flament, trésorier ; Mathon, trésorier adjoint.

La situation financière se solde ainsi : Recettes : 2.123 fr. 95. Dépenses : 1.280 fr. 90. En caisse : 843 fr. 55.

Après avoir étudié la laïcisation des dispensaires et hôpitaux, la question des annotations sur les livrets de famille, la suppression des processions sur la voie publique et l'organisation des convois civils en accord avec le Parti Socialiste, le Congrès a décidé de supprimer les fêtes civiles et de donner comme premier objectif à l'action de ses groupes la propagande sous toutes ses formes.

Ayant chargé la Commission Administrative de rechercher s'il est possible de faire repartre le « Semeur », le Congrès résolut de tenir tous les ans, dans une grande ville, un meeting avec des orateurs de marque. Il prit enfin toute une suite de mesures pour l'organisation de la propagande.

A sept heures, le Congrès levait sa deuxième séance.

Au Congrès des Commis de perception

L'AFFILIATION A LA C. G. T. EST VOTE

Le Congrès des commis de perception a tenu ce matin sa troisième séance aux Sociétés savantes, avec le même bureau que la veille, présidé par M. Bernard (Paris).

Le secrétaire général, M. Lbadie (Limoges) a exposé un projet d'Union de tous les syndicats d'agents et de comptables du Trésor (commis de perception, commis de trésorerie et percepteurs) en vue d'une action commune pour obtenir l'amélioration de leur situation.

Ce rapport est adopté, puis s'ouvre le débat sur l'orientation syndicale et l'affiliation à la C. G. T. sur laquelle les délégués des 11e et 16e régions font des réserves.

L'adhésion à la C. G. T. est votée à la presque unanimité.

En fin de séance et pour clôturer ses travaux, le Congrès adopte l'ordre du jour constatant notamment l'insuffisance numérique du personnel affecté à la perception de l'impôt direct et la nécessité de procéder d'urgence à une réorganisation des services du Trésor, afin d'assurer le recouvrement des contributions arriérées des années de guerre, et décidant d'entreprendre immédiatement une action énergique pour obtenir dans le plus bref délai : 1. Le relèvement de l'échelle des traitements ; une organisation d'ensemble des services du Trésor, la réglementation des heures de travail dans les perceptions ; l'attribution d'un plus grand nombre d'emplois de percepteur aux commis de perception ;

L. Approuvant le programme de la Fédération des fonctionnaires en ce qui concerne le maintien des libertés syndicales et le contrat collectif du travail ; et donnant mandat au Comité central de réaliser, en accord avec la Fédération, l'affiliation du syndicat à la C. G. T.

Le Congrès est clos.

Un nouveau riche

IL VOLA POUR DIX MILLIONS SUR LE PORT DU HAVRE

Rouen, 24 mai. — La Sûreté générale vient de découvrir une organisation opérant le nettoyage par le vide des entrepôts du port du Havre. Le montant du vol est évalué à dix millions.

M. Garanger, commissaire de la police mobile, est arrivé, à la suite d'une enquête minutieuse, à trouver le fil conducteur de toute cette affaire.

Dans un petit village appelé la Rivière-Saint-Sauveur (Calvados), un nommé Buot était établi et son père venait de monter dans le village une entreprise de cinéma.

Employé dans une usine de Honfleur, l'impresario avait fait une fortune rapide par des moyens que personne ne pouvait définir. Buot et un de ses amis, nommé Lejuilloux, faisaient la navette entre Le Havre et la Rivière-St-Sauveur. A leur retour, porteurs d'une quantité de marchandises, ils passaient parfois l'estuaire de la Seine dans un bateau faisant le service entre Honfleur et Le Havre, et le plus souvent, ils se servaient d'un camion automobile. Il n'hésitaient pas à faire un détour de 150 kilomètres, par Rouen, pour regagner leur village : le large profit qu'ils tiraient de leur butin valait le déplacement.

Ils arrivaient sur les quais rendus déserts par les grèves et, sans se presser, agissant comme de gens accomplissant une besogne régulière, ils chargeaient leur camion, puis, sans être dérangés le moins du monde, ils rentraient chez eux.

Ils n'opéraient pas seuls, d'ailleurs : ils étaient affiliés à une vaste bande de recéleurs qui auront à répondre de leurs méfaits dès que la Sûreté aura terminé son enquête, ce qui ne saurait tarder.

Un incendie détruit un cinéma à Calonne-Ricouart

PAS DE VICTIMES. — 50.000 fr. DE DEGATS

Samedi soir, à 8 heures 30, un incendie d'une violence inouïe, détruisit en un quart d'heure le cinéma tenu par M. Petit, à Calonne-Ricouart.

Le sinistre, dû à l'inflammation d'un film, prit naissance dans la cabine de l'opérateur, en un clin d'œil, le bâtiment, construit en planches et recouvert de carton bitumé, fut la proie des flammes. Une panique indescriptible se produisit dans la salle, heureusement aucun accident de personne n'est à signaler.

Les dégâts sont évalués à 50.000 francs.